

M. Guillaume Couillard  
Directeur exécutif par interim  
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB)  
C.P. L40, Centre Standard Life  
333, avenue Laurier Ouest  
Bureau 1400  
Ottawa, Ontario  
K1P 1C1

### **Objet : Consultation sur la nouvelle approche provisoire proposée**

---

Monsieur Couillard,

Cette lettre vous est adressée en réponse à l'invitation du CEPMB à faire des observations écrites à la suite de la publication de [la nouvelle approche provisoire proposée](#) par votre organisme.

Permettez-moi de vous rappeler que BIOQuébec est une association sans but lucratif, entièrement financée par ses membres. Elle représente plus de 125 organisations actives au Québec qui œuvrent dans l'industrie des sciences de la vie et en particulier dans le domaine biopharmaceutique et biotechnologique. Nos membres travaillent à toutes les étapes de la chaîne d'innovation en santé, incluant la découverte de médicaments, leur développement, leur fabrication et jusqu'à leur commercialisation. BIOQuébec est la voix de l'industrie, favorise le maillage et le développement économique et agit comme lien entre le secteur privé et les parties prenantes.

BIOQuébec s'est prononcée plusieurs fois au cours des dernières années en faveur d'une évolution efficace du cadre réglementaire qui régit le prix des médicaments au Canada. C'est un sujet fort important pour le développement du secteur des sciences de la vie dans un contexte où les avancées de la médecine s'accélèrent et ont une portée globale. Les Canadiens ne peuvent se permettre de voir leur économie passer à côté de cette révolution technologique à cause de l'impact de politiques publiques mal avisées qui nuisent aux investissements pourtant significatifs réalisés par les secteurs privés et publics<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Par exemple la [Stratégie en matière de biofabrication et de sciences de la vie du Canada](#), la [Stratégie nationale visant les médicaments pour le traitement des maladies rares](#), ou la [Stratégie québécoise des sciences de la vie 2022-2025](#).

BIOQuébec valorise un environnement d'affaires prévisible au bénéfice des patients, du secteur public et des entreprises innovantes. **BIOQuébec recherche donc la cohérence entre les nombreuses politiques publiques qui visent notre secteur.**

Pour atteindre cet objectif, BIOQuébec favorise un dialogue constant entre le milieu, incluant le mode de la recherche académique, le domaine clinique, les groupes de patients ou l'industrie et les instances réglementaires. Il faut doter le CEPMB de mécanismes de consultations plus fréquents, plus itératifs, en amont de la publication de lignes directrices provisoires. Il faut adopter une approche la plus holistique possible susceptible de favoriser la plus grande cohérence possible.

BIOQuébec note que la nouvelle approche provisoire proposée continue à montrer un biais non pas en faveur d'éviter des prix excessifs mais vise à inciter les titulaires de droits à établir des prix sous la médiane de référence<sup>2</sup>. Cette approche contribue à donner l'impression que le CEPMB cherche à minimiser les prix plutôt qu'à réguler les prix excessifs.

Nous notons aussi que la nouvelle approche provisoire semble comporter un risque d'imprévisibilité pour les titulaires de droits à moins que l'approche provisoire soit amendée pour préciser que une fois un médicament breveté est considéré examiné qu'il ne sera pas soumis à des examens du prix par le personnel du CEPMB tant que l'augmentation de son prix ne dépasse pas l'indice des prix à la consommation (IPC).

BIOQuébec réitère son engagement à collaborer pleinement avec toutes les parties prenantes impliquées dans les efforts de doter le pays de règles efficaces, qui favorisent l'innovation en santé, l'accès des Canadiens aux traitements auxquels ils s'attendent et stimulent les investissements dans le secteur stratégique des sciences de la vie. Cet effort de collaboration inclut l'arrimage avec les positions défendues par nos collègues associatifs du Québec, des autres provinces et celles de nos associations nationales comme [BIOTECanada](#) et [Médicaments novateurs Canada](#). Considérez leurs observations comme les nôtres.

Merci de nous offrir cette occasion de commenter la nouvelle approche provisoire proposée. Nous demeurons, M. Couillard, disponibles pour collaborer avec vous et votre organisme au moment où vous le jugerez opportun.

Meilleures salutations.



**Benoît Larose**

*Président-directeur général*

(514) 217-1167

[BLarose@bioquebec.com](mailto:BLarose@bioquebec.com)

---

<sup>2</sup> Extrait de la nouvelle approche provisoire proposée : « Les médicaments sans prix moyen maximal potentiel (PMMP) ou prix moyen non excessif (PMNE) en date du 1er juillet 2022 seront considérés comme ayant été examinés si leur prix courant est inférieur au prix médian international pour les pays du CEPMB11. »